



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

**QUATRE-VINGT-SEPTIEME SESSION
(EXTRAORDINAIRE)**

RESOLUTION n° 1101 (LXXXVII)

(adoptée par le Conseil à sa 456e séance, le 4 juin 2004)

ELECTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Le Conseil,

Considérant les termes de l'article 18 de la Constitution,

Ayant reçu favorablement la candidature de Mme Ndioro Ndiaye au poste de Directeur général adjoint de l'Organisation,

Décide de réélire Mme Ndioro Ndiaye en qualité de Directeur général adjoint, conformément à l'article 18 de la Constitution, et ce pour une période de cinq ans à compter du 1er septembre 2004.